



boleu Social PARMENTIER

FORMATIONS · ÉVALUATIONS EXTERNES · ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE · VAE

LE CATALOGUE DE **FORMATIONS**

ÉDITION JUIN 2022

*Partenaire de formation pour les organisations
du social et médico-social*



ÉDITO

Parce que les besoins sociaux s'élargissent, parce que les problématiques se complexifient, parce que les métiers évoluent, les pratiques professionnelles et institutionnelles doivent être régulièrement questionnées.

Dans un monde qui change, la formation et l'accompagnement sont à la fois une **boussole pour guider l'avenir et un gouvernail pour conduire ce chemin**. Ce sont aussi des leviers incontournables pour développer les compétences individuelles et collectives des acteurs du secteur social et médico-social et favoriser des transformations heureuses vers une société plus inclusive.

Parmentier Bleu Social, issu de l'alliance de l'IRTS Parmentier Paris Ile-de-France et du cabinet Bleu Social, a une vocation : proposer des solutions, par la formation, par le conseil, par l'évaluation, par l'analyse des pratiques, et par l'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience.

Les spécificités des prestations proposées ? L'écoute, la compétence, l'innovation, l'expertise du secteur, des métiers et du terrain professionnel... et ce je-ne-sais-quoi qui rend unique : l'humour. Ne pas se prendre au sérieux mais faire preuve de sérieux et d'engagement !
Le rire, la solidarité, le partage produisent une dynamique positive et chacun reconnaît l'autre dans sa singularité.

Faire appel à Parmentier Bleu Social, c'est redonner aux acteurs le pouvoir d'agir, de choisir et de sourire, envers et contre tout. Ne l'oublions pas :
« *Un sourire coûte moins cher que l'électricité, mais donne autant de lumière* »...

Contactez-nous !



Xavier **FLORIAN**

Président de l'Afris Parmentier



Manuel **PELLISSIE**

Directeur général



Anne-Myrtille **ROBION-DUBOIS**

Directrice générale adjointe

« L'année de tous les défis, notre secteur connaît des changements importants, voire des mutations. Parmentier Bleu Social souhaite se positionner comme La réponse de terrain qu'attendent les Associations face aux évolutions structurelles exigées.

Avec Ambition, humanité et professionnalisme.

Carole **PÉAN**

Directrice



Retrouvez la version numérique de ce catalogue sur notre site internet :

www.parmentierbleusocial.com > Rubrique Formation

SOMMAIRE

p.4

Qui sommes-nous ?

p.5

Nos principes d'actions et objectifs

p.6

L'équipe

p.7

Se former avec Parmentier Bleu Social

p.8

Les 6 enjeux de la formation

p.9

Financer sa formation

p.10

Les formations INTER

p.19

Les formations INTRA

- Axe 1 : Adaptation des pratiques professionnelles - p.19
- Axe 2 : Pilotage & Stratégie - p.31
- Axe 3 : Réforme de la formation & Ressource humaine - p.39

p.41

Les accompagnements sur-mesure

p.47

Le Bulletin d'inscription

p.49

Les Conditions générales de vente

QUI SOMMES-NOUS ?

Parmentier Bleu Social est un **cabinet de conseil, de formation et d'accompagnement** auprès des acteurs du social et médico-social qui soutiennent toutes les formes de vulnérabilité, qu'elles soient liées à l'âge, au handicap, aux difficultés sociales ou de santé, au genre...

Notre projet

Agir au quotidien pour une **société plus inclusive**, aux côtés des organisations et des professionnels de terrain, des partenaires, des bénéficiaires (personnes accompagnées)



Notre mission

Contribuer à **développer la capacité d'amélioration continue** au sein des structures et à rendre visible, pour les professionnels, l'utilité et la qualité de leur travail.



Notre métier

FORMER • ACCOMPAGNER • CONSEILLER • ÉVALUER • SOUTENIR

Notre histoire

Créé en 2008 par des travailleurs sociaux tout aussi militants qu'entrepreneurs, le cabinet a intégré la grande famille Parmentier en 2021 en conjuguant ses forces avec l'IRTS. Nos capacités de réponse à la diversité des besoins s'en trouvent décuplées.



Notre organisation

Une équipe de 6 collaborateurs est à l'écoute des besoins du secteur, et mobilise les compétences expertes d'un réseau d'intervenants investis et engagés.

Nos atouts

- Les compétences de notre équipe de **consultants experts, issus du secteur**, avec de l'expérience, des valeurs, des engagements et des convictions
- Une **vision prospective** du secteur, des métiers et des transformations sociales
- Un **écosystème élargi**, un réseau dense et des partenariats diversifiés
- Une **approche globale** porteuse de sens et répondant aux enjeux des politiques d'inclusion, d'émancipation et de développement du pouvoir d'agir
- Un suivi et une **évaluation des impacts** des prestations

NOS PRINCIPES D'ACTION



ÉCOUTE

Une écoute des besoins



SOLUTIONS

Des solutions concrètes pour développer le pouvoir d'agir, de choisir et de sourire



INNOVATION

L'innovation pour des transformations heureuses



JUSTE PRIX

Un engagement maximum au juste prix



SATISFACTION

Rechercher la satisfaction conjointe des institutions et de la commande publique

Notre objectif ?

Accompagner les associations et les professionnels dans leur développement et leurs adaptations aux évolutions législatives et sociétales.



Accompagner les gestionnaires et les établissements dans leur **dynamique d'innovation et de qualité** de la transformation de l'offre.



Accompagner la **dynamique d'adaptation à l'emploi** par des formations actions ciblées et identifiées au regard de l'évolution des politiques publiques.



Construire des parcours de professionnalisation certifiantes pour **développer l'agir et sécuriser la mobilité professionnelle** dans le secteur social et médico-social.

UN ACTEUR INVESTI ET PARTIE PRENANTE DE SON CHAMP D'ACTIVITÉ

Parmentier Bleu Social offre un large éventail de prestations dans les champs professionnels suivants :

HANDICAP

ESAT, IME, MAS, FAM, Foyer occupationnels SESSAD

VIEILLISSEMENT

EHPAD, SSIAD, SAD, RA, HAD

PERSONNES ISOLÉES

SPASAD, CHRS, CARUD, SAPA, CPH, CADA, SAMI

L'ÉQUIPE

UNE ÉQUIPE SUPPORT DÉDIÉE

Pôle

ADMINISTRATIF & ACCOMPAGNEMENT



Eliana **CAICEDO**

- Diplômée en Commerce Internationale
- Garante du bon déroulement des prestations, elle s'inscrit dans le respect des process Qualiopi pour le déploiement des prestations formations.

Pôle

FORMATION



Aurélie **CARIANI**

- Diplômée de niveau 6 en ingénierie pédagogique à la Sorbonne.
- Experte dans le développement de la pédagogie active au service des enjeux des organisations et de l'évolution des compétences professionnelles des acteurs du social et du médico-social.

Pôle

PRESTATIONS ACCOMPAGNEMENT



Léa **SANIOGLU**

- Diplômée d'un Master en Sciences Humaines spécialité en sociologie d'enquête.
- Après avoir été chargée d'enquête et gestionnaire pédagogique. Léa se spécialise dans le suivi des prestations d'accompagnement et plus spécifiquement dans le déploiement des évaluations externes et le portage de la VAE.

LA DIRECTION



Carole **PÉAN**

- Diplômée d'un MBA en Management des entreprises à la Sorbonne et d'un niveau 5 en ingénierie de formation
- Carole est centrée sur la performance organisationnelle au service des acteurs du secteur social et médico-social.

LES CONSULTANTS-FORMATEURS

Expérience terrain, passion et volonté de transmettre

Nos consultants sont sélectionnés pour leur expérience mais également pour leur passion pour leur secteur et leur volonté de transmettre leur savoir et savoir-faire



Une carrière à responsabilité dans le secteur social et médico-social

Tous sont issus du secteur social et médico-social, ils ont occupé pour la plupart des responsabilités importantes et ont acquis de solides connaissances permettant d'effectuer des diagnostics de haute qualité et construire des réponses concrètes.



Un enseignement de qualité

Nos formateurs s'attachent à délivrer un enseignement de qualité en lien avec les activités des bénéficiaires. Nos consultants interviennent en toute objectivité, honnêteté et équité.

SE FORMER AVEC PARMENTIER BLEU SOCIAL

avec le sourire, c'est mieux !

Pédagogie active et format court

Nos formations se fondent sur de la **pédagogie active et positive** favorisant l'apprentissage par l'échange, la cohésion de groupe, la découverte, en alternant les apports théoriques et pratiques.

Nous nous basons sur les vécus significatifs des participants, leurs problématiques issues du terrain : nous utilisons alors leur expérience pour **modéliser des outils pratiques et des process transposables**.

Le sur-mesure

Nous favorisons l'implication de tous, depuis le commanditaire jusqu'au participant en favorisant le partage d'idées.

Un travail d'ingénierie articulé autour d'un contexte singulier et d'une analyse poussée des enjeux.

Les thématiques

Des contenus donnant lieu à l'**actualisation des compétences ciblées** et permettant d'être en phase avec l'**évolution des politiques** et de la commande publique en matière d'action sociale et médico-sociale.

Les certifications

Nous proposons une certification officielle inscrite au répertoire spécifique des certifications et des habilitations.

Notre objectif est de faire reconnaître tout ou une partie des contenus de nos formations auprès de France Compétences, et de développer des partenariats avec d'autres organismes.

2 FORMATS DE FORMATIONS

LES FORMATIONS INTER

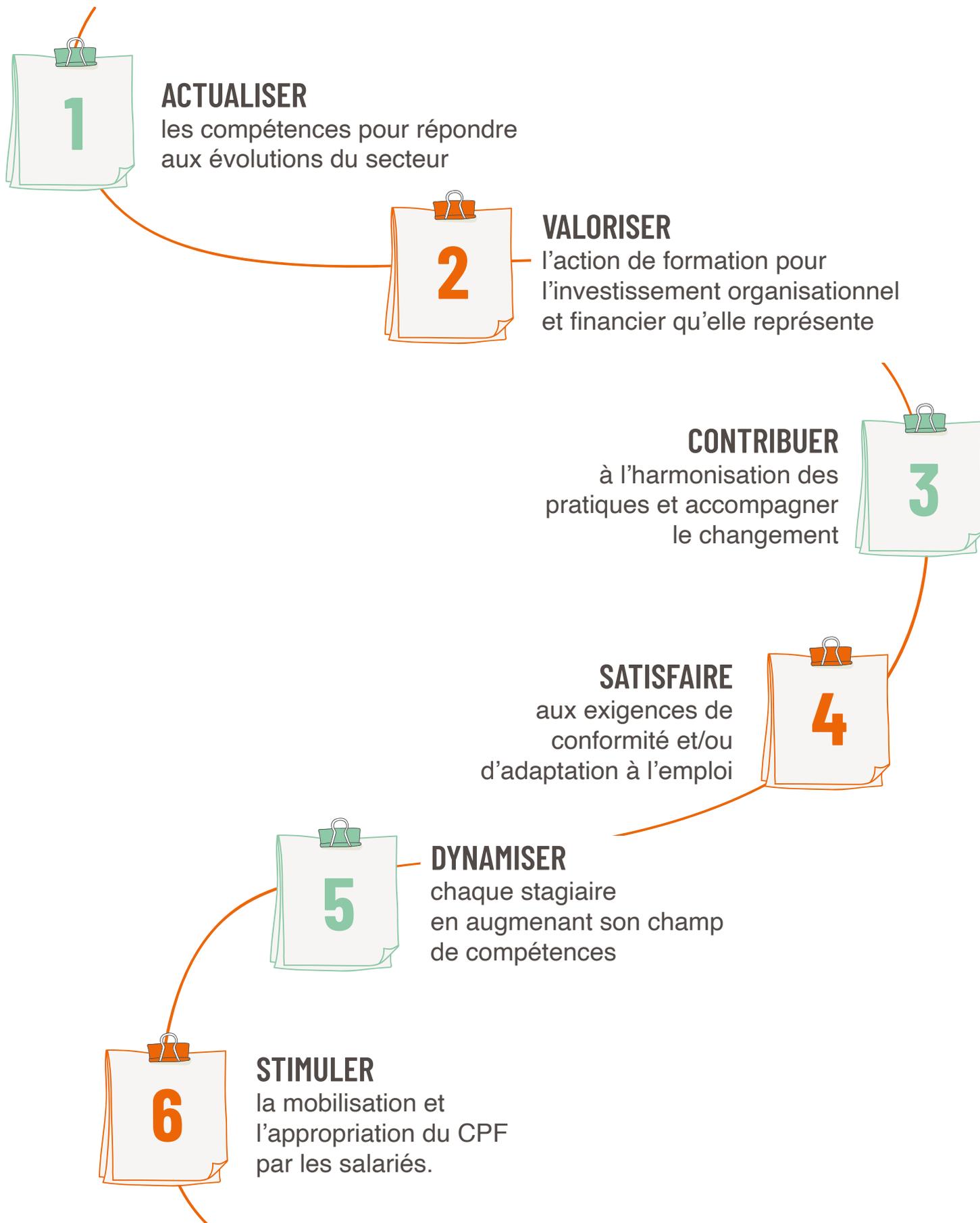
Les formations inter réunissent des salariés de plusieurs établissements, permettant le **partage d'expérience entre pairs**.

LES FORMATIONS INTRA

Ces formations sont **dédiées à votre organisation**. Bénéficiez de l'expertise de Parmentier Bleu Social dans le cadre d'un projet de formation mené seul ou avec un partenaire !



LES 6 ENJEUX DE LA FORMATION



FINANCER SA FORMATION

● Financer sa formation avec son compte personnel de formation (CPF)

Le compte personnel de formation (CPF) est utilisable tout au long de la vie active pour suivre une formation certifiante reconnue sur France compétences. Il s'agit de formations visant notamment les objectifs suivants :

- Acquisition d'une certification (diplôme, titre professionnel, certification professionnelle etc.)
- Accompagnement pour la validation des acquis d'expérience (VAE) à l'obtention du DG



Bon à savoir - pour les Travailleurs handicapés ou invalides

Un abondement du CPF est possible pour les victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles avec l'aide de la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie). La dotation de la CPAM peut aller jusqu'à 7 500€ et être utilisée plusieurs fois.

● Financer sa formation via son Opérateur de Compétences (OPCO)

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) finance une partie de la formation des intervenants du secteur médico-social via contractualisation avec l'**OPCO Santé** (Opérateur de Compétences chargé d'accompagner la formation professionnelle).

L'OPCO santé, via ses 25 implantations régionales, accompagne les ESSMS dans leurs problématiques de formation.

Ces opérateurs de compétences sont spécialisés dans 4 secteurs :

- sanitaire, médico-social et social à but non lucratif ;
- santé au travail interentreprises ;
- de l'hospitalisation privée ;
- du thermalisme et d'établissement Français du Sang.

Infos pratiques



Nos formations INTER se déroulent **sur le site de l'IRTS Parmentier** :
145 avenue Parmentier
75010 Paris
(ou Paris intra muros)



Nos **conditions d'annulation** :

- 10 jours avant la date de formation
- Toute annulation reçue moins de 10 jours ouvrés entraîne le versement des frais de désistement d'un montant égal à 50 % du prix de la prestation.
 - Possibilité de report dans les 6 mois (paiement déjà effectué consistera à un avoir)
 - Toute annulation intervenant dans les 5 jours précédant la date du début de la formation entraînera le paiement intégral de la dite formation.



Les **consultants s'adaptent aux contraintes calendaires** des commanditaires. Nos accompagnements sur-mesure peuvent aussi être organisés en **soirée ou le samedi**.

voir art. 10 des CGV p.49

LES FORMATIONS INTER

Nous vous proposons 7 formations INTER :

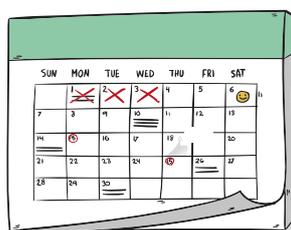
- 1. Adapter ses pratiques managériales aux travailleurs d'ESAT
- 2. Approche systémique adaptée à l'intervention sociale et éducative
- 3. Assistant de soins en gérontologie
- 4. Être formateur en secteur social et médico-social
- 5. La formation des tuteurs
- 6. La méthodologie des écrits professionnels
- 7. Situations complexes, de nouvelles stratégies d'accompagnement



**Une formation certifiante
conçue sur-mesure pour
les Moniteurs d'Atelier
en ESAT !**

ÉLIGIBLE AU
CPF

RS:5041



ZOOM SUR LES SESSIONS À VENIR EN 2022

SEPTEMBRE

12 et
13

1. Adapter ses pratiques managériales aux travailleurs d'ESAT (Session 1/4) + d'infos p.11

à partir
du 19

3. Assistant de soins en gérontologie (Session 1/4)
(Formation du 19 septembre 2022 au 9 décembre 2022)
+ d'infos p.13

OCTOBRE

20 et
21

6. La méthodologie des écrits professionnels
(Session 1/2) + d'infos p.16

NOVEMBRE

7 et
8

1. Adapter ses pratiques managériales aux travailleurs d'ESAT (Session 3/4) + d'infos p.11

16-17
-18

5. La Formation des tuteurs + d'infos p.15

21 et
22

7. Situations complexes, de nouvelles stratégies d'accompagnement (Session 1/2) + d'infos p.17

21-22
-23

4. Être formateur en secteur social et médico-social (Session 2/2) + d'infos p.14

DÉCEMBRE

1^{er} et
2

4. Être formateur en secteur social et médico-social (Session 2/2) + d'infos p.14

du 5
au 7

2. Approche systémique adaptée à l'intervention sociale et éducative + d'infos p.12

1. ADAPTER SES PRATIQUES MANAGÉRIALES AUX TRAVAILLEURS D'ESAT - RS:5041

Les recrutements d'encadrants en ESAT s'effectuent principalement sur la base de compétences techniques (Menuisiers, espaces verts, autres ...). Aussi, le risque est grand pour l'encadrant de transposer ce qu'il connaît du monde de l'entreprise ordinaire (contrat de travail) dans un contexte Médico-Social (contrat de soutien et d'aide par le travail). Il est donc important de le doter des compétences lui permettant de concilier au quotidien les contraintes de production et l'accompagnement socio professionnel des travailleurs handicapés.

Pré-requis ?

- Savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Savoir utiliser les outils bureautiques de base pour la rédaction du dossier professionnel

Pour qui ?

Les professionnels ayant la fonction de moniteur d'atelier en exercice ou amené à exercer dans l'année.

Durée ?

8 jours (56h) à raison de 2 jours par mois et 1 session d'examen sur 7 heures

Tarif ?

2300€ net de taxe / bénéficiaire

Méthodes évaluatives ?



- Évaluation sommative continue
- Examen de certification assuré par un jury composé d'un formateur et de 2 professionnels

Les + de la formation ?

Pratique, format court, mise en application immédiate, tenant compte des réalités terrain

Objectifs & contenus

- Développer et mettre en œuvre ses compétences relationnelles
→ *Les fondamentaux de la relation interpersonnelle*
- Situer sa mission dans le contexte réglementaire de l'ESAT
→ *Le double rôle du moniteur et le moniteur garant de la production*
- Organiser et gérer son activité de production dans l'ESAT ou hors les murs
→ *Les Recommandations de bonnes pratiques professionnelles (ANESM/HAS) et la démarche d'amélioration continue de la qualité*
- Évaluer et accompagner les travailleurs dans le développement de leurs compétences
→ *Appréhender la notion de handicap et la notion d'ergonomie - Le statut du travailleur handicapé en ESAT*

Méthodes pédagogiques

Méthode pédagogique interactive / Théorie et PPT / Travaux de groupe / Documents techniques / Partage d'expériences

Prochaine session

- **Sur Paris**
de septembre 2022 à décembre 2022
(examen le 16 décembre 2022)

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- Situer leur action professionnelle dans un contexte social, juridique, institutionnel, réglementaire et comprendre le cadre d'intervention et les missions de l'ESAT
- Construire et mettre en œuvre des séquences d'apprentissage professionnel et encadrer une activité de production dans le respect des droits des usagers
- Communiquer autour et avec les travailleurs dans un contexte d'accompagnement et de soutien par le travail

Intéressé ? Contactez-nous au 09 83 51 99 38 !

2. APPROCHE SYSTÉMIQUE ADAPTÉE À L'INTERVENTION SOCIALE ET ÉDUCATIVE

Les professionnels de l'intervention sociale et éducative trouvent souvent l'approche systémique intéressante mais pas facile à mettre en œuvre dans leurs accompagnements.

Cette formation a pour objet d'augmenter les choix d'intervention des professionnels, de manière simple, ludique et dynamisante, en transposant et en adaptant les concepts et des outils de l'approche systémique dans la pratique quotidienne.

Pré-requis ?

Test de positionnement

Pour qui ?

Les professionnels du champ social et médico-social

Durée ?

3 jours (21h)

Tarif ?

840€ net de taxe / bénéficiaire

Méthodes évaluatives ?

Évaluations formatives types :



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Les + de la formation ?

Un format court basé sur des apports méthodologiques

Objectifs & contenus

- Saisir ou ressaisir l'intérêt de la méthodologie de l'accompagnement social et éducatif classique et en connaître les limites.
→ *Les principes fondamentaux : système ouvert/fermé, totalité, non-sommativité, équi-finalité, homéostasie, feedback*
- Prendre les principes fondamentaux de l'approche systémique pour créer de l'intervention sociale innovante.
- Acquérir une posture professionnelle propice à redonner à la personne accompagnée ses pouvoirs d'agir.
- Se familiariser avec les techniques d'intervention systémique adaptées au travail social et éducatif.
→ *Les différentes postures de l'accompagnant : outils et méthodes*
- Acquérir des moyens de « s'en sortir » dans les situations dites complexes.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et méthodologiques / Exercices / jeux de rôles / Mises en situation

Prochaine session



Sur Paris

Les 5, 6 et 7 décembre 2022

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables :

- D'utiliser l'approche systémique pour adapter leur posture professionnelle et accompagner au mieux le public accueilli

Intéressé ? Contactez-nous au 09 83 51 99 38 !

3. ASSISTANT DE SOINS EN GÉRONTOLOGIE

FORMATION RÉGLEMENTÉE PAR ARRÊTÉ DU 23 JUIN 2010

L'assistant de soins en gérontologie intervient auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées nécessitant des techniques de soins et d'accompagnement spécifiques. Il assure avec attention, vigilance, ménagement, prévenance et sollicitude, tous les actes qui peuvent concourir à soulager une souffrance, créer du confort, restaurer et maintenir une adaptation de l'individu à son environnement.

Pré-requis ?

Être titulaire d'un DEAMP, DEAES ou DEAS

Pour qui ?

Les professionnels en situation d'intervention auprès du public cible, en établissement ou à domicile

Durée ?

20 jours (140h)

Tarif ?

1914€ net de taxe / bénéficiaire

Méthodes évaluatives ?

Évaluations formatives types :



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Les + de la formation ?

Un format court basé sur des apports techniques

Objectifs & contenus

- Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne
- Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie
- Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues
- Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé
- Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques en s'appuyant sur des expériences de terrain / Mises en situation / Travail de groupe à partir d'exemples apportés par les participants

Prochaines sessions

📍 **sur Paris**
de Septembre 2022 à décembre 2022

📍 **sur Fontainebleau**
de Septembre 2022 à Décembre 2022

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- Proposer un **accompagnement, un soutien et une aide individualisée**
- Réaliser les **soins quotidiens** et **stimuler les capacités** des personnes accompagnées
- **Communiquer et bien interagir** avec l'environnement

Intéressé ? Contactez-nous au 09 83 51 99 38 !

4. ÊTRE FORMATEUR EN SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Les transformations régulières du secteur social et médico-social obligent les professionnels formateurs à actualiser leurs connaissances théoriques, pratiques et professionnelles. Être formateur dans ce secteur, demande de l'expérience professionnelle dans le respect des besoins des établissements ou services.

Pré-requis ?

Travailler dans le secteur social et médico-social

Pour qui ?

Les professionnels du champ social et médico-social qui seront amenés à exercer les missions de formateur interne, des vacations pour les organismes de formation.

Durée ?

5 jours (35h avec intersession de 5 jours)

Tarif ?

1500€ net de taxe / bénéficiaire

Méthodes évaluatives ?

Évaluations formatives types :



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Les + de la formation ?

Construire sa boîte à outils de formateur dédiée au secteur des ESSMS

Objectifs & contenus

- Maîtriser le cadre réglementaire de la formation professionnelle continue et du secteur social et médico-social.
→ *Le contexte de la réglementation du secteur social et médico-social et de la formation professionnelle*
- Construire les différentes étapes de son ingénierie pédagogique
→ *Objectifs et Méthodologie de préparation d'une action de formation, méthodes et outils pédagogiques, scénarisation, évaluation...*
- Animer une session de formation
→ *Dynamique de groupe, posture du formateur*

Méthodes pédagogiques

Méthode pédagogique active et participative : travaux en sous-groupes et individuels

Prochaine session

Sur Paris

Les 21, 22 et 23 novembre 2022 et les 1^{er} et 2 décembre 2022

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- Construire et animer une session de formation en tenant compte du contexte de la formation professionnelle du secteur social et médico-social

Intéressé ? Contactez-nous au 09 83 51 99 38 !

5. LA FORMATION DES TUTEURS

Le tutorat est au coeur de la dynamique de professionnalisation. Il implique une réflexion de l'ensemble du service accueillant sur les modalités d'accompagnement et les compétences à développer. Être tuteur demande également d'identifier sa place et sa fonction, de s'inscrire dans une démarche d'accompagnement, de contribuer à la construction d'une relation pédagogique porteuse et satisfaisante...

Pré-requis ?

Test de positionnement

Pour qui ?

Professionnels du champ social et médico-social amenés ou étant amenés à exercer des missions tutorales en accompagnant des alternants ou des stagiaires dans le cadre de leur formation.

Durée ?

3 jours (21h)

Tarif ?

840€ net de taxe / personne inscrite

Méthodes évaluatives ?

Évaluations formatives types :



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Les + de la formation ?

Se positionner en tenant compte des réalités du terrain

Objectifs

- Appréhender les différentes dimensions de la fonction du tuteur
- Resituer son rôle et sa place au sein de l'établissement en lien avec les autres intervenants
- Comprendre les causes et les impacts des risques dans le secteur social et médico-social

Contenu

- Comprendre et appréhender la fonction tutotale : motivation, missions, places du tuteur, relation avec le centre de formation...
- Les principes de l'apprentissage : différentes approches, référentiels, dispositif d'accompagnement, relation tuteur - apprenant...
- Le parcours d'apprentissage : objectifs, évaluation, certification...

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active et participative / Apports théoriques et méthodologiques / Apports de supports pédagogiques

Prochaine session



Sur Paris

Les 16, 17 et 18 novembre 2022

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- Se situer en tant que tuteur dans une **relation pédagogique porteuse et satisfaisante**

Intéressé ? Contactez-nous au 09 83 51 99 38 !

6. LA MÉTHODOLOGIE DES ÉCRITS PROFESSIONNELS

L'écrit professionnel est un outil au service de la personne accompagnée qui permet d'interroger et de valoriser sa pratique professionnelle. La loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale a conforté l'existence de droits reconnus aux usagers. Certains de ces droits ont une incidence directe sur les écrits professionnels.

Pré-requis ?

Textes professionnels à apporter

Pour qui ?

Les professionnels du champ social et médico-social souhaitant améliorer la qualité de leurs écrits professionnels

Durée ?

3 jours (21h) soit 2 jours + 1 avec intersession de 4 semaines

Tarif ?

840€ net de taxe / bénéficiaire

Méthodes évaluatives ?

Évaluations formatives types :



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Les + de la formation ?

- Appuis, méthodes et repères rédactionnels
- Adaptée à tout contexte professionnel

Objectifs & contenus

- Améliorer la lisibilité d'un texte (mots, tournures, phrases)
→ *Théorie de la lisibilité - style dynamique, personnel et concret, usages et techniques adaptés*
- Distinguer les observations, les analyses et les propositions d'action, en théorie et dans leurs textes
→ *Maîtrise de la subjectivité : sensibilisation, catégories d'information, plan types*
- Lister par ordre de priorité les améliorations à mettre en œuvre dans ses écrits à venir
→ *Mise en commun et programme individuel d'amélioration : boîte à outils*

Méthodes pédagogiques

Activités en grand groupe, sous-groupes et individuel / Jeux d'écriture / Exercices / Réécritures partielles / Partages de textes et d'expériences / Fiches pédagogiques détaillées sur les points abordés...

Prochaine session



sur Paris

Les 20 et 21 octobre 2022 et le 18 Novembre 2022

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- Améliorer un écrit professionnel dont ils sont auteurs en tenant compte de la nature de l'écrit, de ses objectifs et de ses destinataires

Intéressé ? Contactez-nous au 09 83 51 99 38 !

7. SITUATIONS COMPLEXES, DE NOUVELLES STRATÉGIES D'ACCOMPAGNEMENT

La plupart des professionnels interviennent dans des situations pluriproblématiques d'ordre éducatif, social, financier, psychologique, psychiatrique... Ces problèmes s'entremêlent et exacerbent les uns les autres, complexifiant davantage les situations. Les professionnels doivent pouvoir s'adapter, être créatifs et oser poser un autre regard sur les situations et sur leurs pratiques pour élaborer de nouvelles stratégies d'accompagnement.

Pré-requis ?

Test de positionnement

Pour qui ?

Les professionnels du champ social et médico-social.

Durée ?

3 jours (21h)

Tarif ?

840€ net de taxe / bénéficiaire

Méthodes évaluatives ?

Évaluations formatives types :



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Les + de la formation ?

- Être au clair avec soi-même et prendre de la distance
- Déclencher de nouvelles stratégies opérationnelles permettant de nouvelles méthodes de travail

Objectifs & contenus

- Passer d'une logique de problématisation à une logique de solution
- Adapter son regard sur la complexité des situations des personnes à la faveur d'une dynamique positive
- Favoriser la créativité dans ses stratégies d'intervention et d'accompagnement pour briser la spirale de l'échec

Contenu

- La relation d'aide (représentations, analyse des causes, approche par les objectifs, dynamique de la solution, rôle et place de chacun)
- La complexité (situations « engluées », relation de résistance, éthique professionnelle...)
- L'approche systémique (plus-value, influence du contexte sur le système et la favorisation d'un contexte propice au changement...)
- L'approche orientée solution (fondements, méthodes et outils...)

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, méthodologie de la mobilisation au changement / Études des situations vécues par les participants, travail de créativité collective sur des situations concrètes / Exercices, jeux de rôles, mises en situation.

Prochaines sessions



à Paris

Les 21, 22 et 28 novembre 2022

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables :

- D'utiliser l'approche systémique pour adapter leur posture professionnelle et d'accompagner au mieux le public accueilli

Intéressé ? Contactez-nous au 09 83 51 99 38 !



AXE 1 :

ADAPTATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

LES FORMATIONS INTRA

Accompagner le vieillissement des personnes handicapées	p.20
Bientraitance / Maltraitance	p.21
Constuire et formaliser les partenariats	p.22
Gestes et postures en institution médico-sociale	p.23
Le langage en mouvement	p.24
Le projet personnalisé dans la logique de parcours	p.25
Les compétences relationnelles	p.26
Notion de handicap / Notion d'ergonomie	p.27
Utiliser les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) ANESM / HAS	p.28
Violence et agressivité au sein des institutions	p.29

ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES

L'espérance de vie des personnes handicapées vieillissantes accueillies en institution a considérablement augmenté. Proposer un accompagnement harmonieux de ces publics dans un bien vieillir, nécessite pour les équipes une adaptation des pratiques et des postures professionnelles.

Pré-requis ?

Test de positionnement

Pour qui ?

Tout professionnel intervenant dans le secteur d'accompagnement des personnes en situation de handicap soit en institution, soit à domicile.

Durée ?

2 jours (14h)

Tarif ?

1200€ net de taxe / jour

Délai d'accès à la formation ?

Idéalement 2 mois avant le début de la formation (possibilité de réduire ce délai sur demande)

Méthodes évaluatives ?

Évaluations formatives types :



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Objectifs

- Comprendre et appréhender les caractéristiques spécifiques du vieillissement de la personne handicapée
- Identifier les problèmes posés par le vieillissement des personnes handicapées en institution
- Adapter des modalités institutionnelles d'organisation et d'accompagnement

Contenu

- Approche du vieillissement normal et pathologique
- Les besoins de la personne en situation de handicap vieillissante dans les actes de la vie quotidienne
- Observer, repérer et évaluer les signes du vieillissement
- Adapter la prise en charge du travail éducatif et du travail de soin avec une articulation avec le projet personnalisé et le projet d'établissement

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active / échanges entre stagiaires / apports théoriques illustrés avec les expériences des stagiaires / Ateliers de mise en situation / remise d'un support pédagogique

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- Identifier les **spécificités du vieillissement** de la personne en situation de handicap
- Recenser les **besoins spécifiques** de la personne handicapée vieillissante
- S'adapter aux besoins spécifiques de l'accompagnement quotidien et **adapter le projet personnalisé** des personnes handicapées vieillissantes

Intéressé ? Contactez-nous au 09 83 51 99 38 !

BIENTRAITANCE / MALTRAITANCE

Mettre en place une culture partagée de la bientraitance est le souhait de toute institution. Au-delà de l'intention bienveillante qui anime chaque professionnel, c'est un processus qui nécessite un questionnement et un ajustement collectif des pratiques pour en servir le sens. Si bientraitance et maltraitance sont apparemment des concepts qui s'opposent, cette formation vise à en définir clairement les contours.

Pré-requis ?

Test de positionnement

Pour qui ?

Éducateur spécialisé, moniteur d'atelier, moniteur éducateur, assistante sociale, infirmière, médecin, psychologue, AMP, TISF, médiateur familial, aidant professionnel, aide à domicile, chef de service

Durée ?

2 jours (14h)

Tarif ?

1200€ net de taxe / jour

Méthodes évaluatives ?

Évaluations formatives types :



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Objectifs

- Acquérir les connaissances théoriques, juridiques et réglementaires autour des concepts de bientraitance et maltraitance
- S'approprier la RBPP de l'ANESM « La bientraitance : définition et repères pour la mise en oeuvre »
- Identifier les outils opérationnels pour construire une culture partagée de la bientraitance en institution

Contenu

- Les lois de protection des personnes vulnérables
- Les différentes formes de maltraitance (définition du Conseil de l'Europe et autres)
- Le cadre et les conséquences juridiques de la maltraitance
- Les modalités de signalement et de protection des salariés
- Des outils adaptés pour construire un processus collectif de prévention des risques de maltraitance. Introduction à une culture partagée de la bientraitance

Méthodes pédagogiques

Pédagogie interactive / Exercices de groupe / Apports théoriques / Études de cas / Références bibliographiques / Mise en situation

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- Identifier les facteurs de risques de maltraitance
- Développer de nouvelles pratiques et postures professionnelles favorisant la bientraitance
- Poser et construire collectivement le questionnement nécessaire à l'utilisation interne des RBPP au regard du cadre législatif de l'établissement ou service
- Construire un cadre de référence pour assurer une évaluation continue et ajuster les pratiques

Intéressé ? Contactez-nous au 09 83 51 99 38 !

CONSTRUIRE ET FORMALISER LES PARTENARIATS

Depuis la mise en oeuvre de l'évaluation externe des établissements et services du secteur social et médico-social, l'ouverture de l'établissement sur son environnement est devenu un enjeu important. Quel type de partenariat à mobiliser, comment et pourquoi ? comment repérer les enjeux dans cette mise en oeuvre ? Des questions que tout professionnel se pose aujourd'hui.

Pré-requis ?

Test de positionnement

Pour qui ?

Chef de service, éducateur spécialisé, assistante de service sociale, TISF, CESF

Durée ?

2 jours (14h)

Tarif ?

1200€ net de taxe / jour

Méthodes évaluatives ?

Évaluations formatives types :



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Objectifs

- S'approprier la RBPP de l'ANESM « ouverture à et sur son environnement »
- Comprendre ce qu'est un partenariat et quel en est l'objectif
- Distinguer les avantages et les limites du travail en partenariat
- Positionner les publics accompagnés dans ce maillage territorial

Contenu

- Définition et différence entre partenariat et réseaux
- Différentes formes de partenariats
- La RBPP de l'ANESM, 2008 « ouverture de l'établissement à et sur son environnement »
- La construction d'un état des lieux des partenariats mobilisés et à mobiliser dans une dimension stratégique
- La formalisation des conventions

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques en s'appuyant sur des expériences de terrain / Mises en situation / Travail de groupe à partir d'exemples apportés par les bénéficiaires

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- Construire un diagnostic d'identification des partenaires sur leur territoire
- Formaliser et piloter des partenariats utiles à la mission de l'établissement en complément de son offre de service

Intéressé ? Contactez-nous au 09 83 51 99 38 !

GESTES ET POSTURES EN INSTITUTION MÉDICO-SOCIALE

L'implication des salariés dans une démarche d'apprentissage des gestes et des postures en établissement médico-social concilie le respect du confort de la personne accueillie et du salarié lui-même. C'est un axe d'amélioration continue et de prévention des troubles musculo-squelettiques.

Pré-requis ?

Test de positionnement

Pour qui ?

Personnels éducatifs, médicaux, paramédicaux et psychologiques intervenant dans un établissement accueillant ou service accompagnant des personnes en situation de handicap

Durée ?

2 jours (14h)

Tarif ?

1200€ net de taxe / jour

Méthodes évaluatives ?

Évaluations formatives types :



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Objectifs

- Utiliser les postures adéquates pour réduire les accidents, la fatigue professionnelle
- Prendre conscience de son corps et donner envie de le respecter

Contenu

- Rappel anatomie-physiologique des articulations mises en jeu
- Rappel ergonomique et spatial pour une réelle fonctionnalité professionnelle
- Les grands principes de la manutention

Méthodes pédagogiques

Pédagogie interactive / Mise en situation par le jeu des 7 erreurs / Apports théoriques

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- Connaître les limites du corps humain
- Acquérir les techniques de manutention en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort
- Analyser leur propre activité professionnelle

Intéressé ? Contactez-nous au 09 83 51 99 38 !

LE LANGAGE EN MOUVEMENT

La maîtrise de la communication orale est un des objectifs de toute personne tant pour se sentir à l'aise dans la vie de tous les jours que pour la réussite de ses objectifs professionnels. Apprendre à se sécuriser face à des situations futures et dans le respect de sa globalité favorise un état de bien-être oral..

Pré-requis ?

Test de positionnement

Pour qui ?

Tout public jeune et adulte, migrants, usagers des ESSMS, usagers élus au Conseil de Vie Sociale, travailleurs d'ESAT cherchant à améliorer leur communication au quotidien et à favoriser leur intégration linguistique dans la vie quotidienne.

Durée ?

2 jours (14h)

Tarif ?

1200€ net de taxe / jour

Méthodes évaluatives ?

Évaluations formatives types :



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Objectifs

- Apprendre à mémoriser et à répéter instantanément
- Repérer ses propres capacités et qualités
- Savoir se repérer dans le quotidien

Contenu

- La compréhension de différentes situations
- Le travail du rythme de la voix et de la mise en place de l'accent tonique
- Regard sur les nouvelles capacités acquises
- La passivité devant ce qui arrive
- L'expression de son accord ou de son désaccord

Méthodes pédagogiques

Pratique réflexive qui consiste à travailler la langue par le « circuit direct » / Exercices collectifs, debout et en cercle adaptés et progressifs aux personnes présentes

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- Reconnaître et lister leurs capacités et leurs qualités
- Savoir aborder le rapport au temps
- Distinguer les sons : voyelles, consonnes
- Développer des initiatives sans peur et sans honte devant d'autres personnes

LE PROJET PERSONNALISÉ DANS LA LOGIQUE DE PARCOURS

Le projet personnalisé s'impose comme un outil incontournable de l'accompagnement du parcours de vie de l'utilisateur. Sa logique de co-construction offre une ressource dynamique et opérationnelle dans la relation entre l'établissement, les bénéficiaires et leurs familles.

Pré-requis ?

Test de positionnement

Pour qui ?

Personnel éducatif, médical, paramédical, psychologique, chef de service, intervenant dans un établissement ou service du secteur ESMS

Durée ?

2 jours (14h)

Tarif ?

1200€ net de taxe / jour

Méthodes évaluatives ?

Évaluations formatives types :



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Objectifs

- Repérer toutes les étapes de la mise en œuvre du projet personnalisé
- Identifier les modalités d'association de la personne dans la co-construction du projet personnalisé
- Utiliser les RBPP adéquates Anesm/Has à cette thématique

Contenu

- Le contexte réglementaire et ses évolutions (logique de parcours, Serafin-Ph)
- Concepts et définitions : « les attentes de la personne et le projet personnalisé » RBPP Anesm
- La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet personnalisé dans la démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations délivrées
- Les modalités d'association de la personne dans la co-construction du projet personnalisé (posture, accessibilité et ergonomie)

Méthodes pédagogiques

Pédagogie interactive à partir des expériences des bénéficiaires / Travaux individuels et de groupes / Apports théoriques / Mise en situation / Échanges autour de cas concrets

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- Faire les articulations entre le projet personnalisé et la démarche d'amélioration continue de la qualité
- Inscrire et suivre le projet personnalisé dans la logique de parcours
- Intégrer l'accompagnement du projet personnalisé dans le projet d'établissement et les contrats de séjour

Intéressé ? Contactez-nous au 09 83 51 99 38 !

LES COMPÉTENCES RELATIONNELLES

Les compétences relationnelles sont des aptitudes innées chez tout être humain. Nos parcours de vie (éducation, scolarité, environnement...) ont inévitablement diminué voire altéré ce potentiel de départ. Restaurer ou développer ces compétences permet de répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie professionnelle, tout en maintenant « un état de bien-être mental ».

Pré-requis ?

Test de positionnement

Pour qui ?

Les travailleurs sociaux

Durée ?

2 jours (14h)

Tarif ?

1200€ net de taxe / jour

Méthodes évaluatives ?

Évaluations formatives types :



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Objectifs

- Percevoir l'effet bénéfique d'être écouté
- Exercer ses capacités de compréhension et d'empathie (de l'autre)
- Savoir nommer ses sentiments
- Assumer et affirmer sa subjectivité, tout en tenant compte de l'autre
- Changer son regard sur l'autre, notamment en considérant ses intentions positives

Contenu

- Le fondement des courants humanistes
- L'empathie : définition et déclinaison
- Ce qui différencie l'écoute empathique de la non écoute
- Les façons « inefficaces » d'exercer son autorité et de susciter la coopération
- Les 6 règles du Savoir-Dire
- La résolution de problèmes

Méthodes pédagogiques

Théorie / Jeu de rôle / Mises en situation

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- Développer leur capacité d'écoute et l'expression de l'empathie
- Développer leur communication verbale en utilisant 6 règles du « Savoir-Dire »
- Savoir mener une résolution de problèmes

Intéressé ? Contactez-nous au 09 83 51 99 38 !

NOTION DE HANDICAP / NOTION D'ERGONOMIE

Selon l'International Ergonomics Association (IAE) et le conseil de la Société d'Ergonomie de Langue Française (SELF) « L'ergonomie ou l'étude des facteurs humains est la discipline qui vise la compréhension fondamentale des interactions entre humains et les autres composantes d'un système afin d'améliorer le bien-être des hommes et l'efficacité générale des systèmes ».

Pré-requis ?

Test de positionnement

Pour qui ?

Moniteur d'atelier, éducateur spécialisé, chef de service, assistante de service social, infirmière, médecin, tuteur en entreprise

Durée ?

2 jours (14h)

Tarif ?

1200€ net de taxe / jour

Méthodes évaluatives ?

Évaluations formatives types :



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Objectifs

- Acquérir les connaissances utiles et nécessaires à une compréhension des personnes présentant des handicaps
- Identifier un accompagnement professionnel adapté
- Mettre en place un accueil et une organisation de travail adaptés

Contenu

- Notion de handicap
- Amorcer la construction d'un référentiel de bonnes pratiques professionnelles
- L'impact du handicap sur la perception du monde et l'environnement
- Notion d'ergonomie
- Adaptation des postes de travail
- Règles d'hygiène et de sécurité
- Le détachement en entreprise

Méthodes pédagogiques

Pédagogie interactive / Exercices de groupe / Apports théoriques / Études de cas / Références bibliographiques / Mise en situation

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- Appliquer des principes de base de sécurité physique applicables à la situation de travail
- Promouvoir, maintenir le bien-être physique, mental et social des personnes handicapées en poste de travail

Intéressé ? Contactez-nous au 09 83 51 99 38 !

UTILISER LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES (RBPP) ANESM / HAS

Les RBPP constituent des références incontournables pour les professionnels du secteur social et médico-social. Denses et diverses, elles peuvent paraître difficiles d'accès. Pour autant, elles offrent aux institutions des ressources opérationnelles que les équipes peuvent s'approprier comme cadre de pratique.

Pré-requis ?

Test de positionnement

Pour qui ?

Éducateur spécialisé, moniteur d'atelier, moniteur éducateur, assistante sociale, infirmière, médecin, psychologue, AMP, TISF, médiateur familial, aidant professionnel, aide à domicile, chef de service, coordinateur de projet personnalisé, EJE

Durée ?

2 jours (14h)

Tarif ?

1200€ net de taxe / jour

Méthodes évaluatives ?

Évaluations formatives types :



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Objectifs

- Comprendre l'architecture générale des RBPP et leur mode d'utilisation dans l'exercice professionnel
- Articuler l'utilisation des RBPP en lien avec l'accompagnement des bénéficiaires
- Amorcer la construction d'un référentiel de bonnes pratiques professionnelles

Contenu

- Le cadre législatif, réglementaire et les missions de la HAS
- Les éléments clés actuels des RBPP
- Les RBPP relatives à l'établissement ou service
- Les documents complémentaires utiles aux RBPP
- La mise en œuvre et le suivi
- Modalités de leur insertion dans la démarche de projet et dans la démarche qualité

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques / Échanges des pratiques / Exercices collectifs

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- Comprendre le cadre législatif, réglementaire des RBPP en les articulant avec la loi du 2 janvier 2002
- Acquérir la méthode de lecture, de compréhension et d'appropriation des RBPP Anesm/Has
- Poser et construire collectivement le questionnement nécessaire à l'utilisation interne des RBPP au regard du cadre législatif de l'établissement ou service
- Amorcer la réalisation d'un référentiel de Bonnes Pratiques Professionnelles

Intéressé ? Contactez-nous au 09 83 51 99 38 !

VIOLENCE ET AGRESSIVITÉ AU SEIN DES INSTITUTIONS

De plus en plus présente dans les établissements du secteur social et médico-social, la question de la violence et de l'agressivité interpelle et questionne les professionnels. Ces derniers, sont souvent démunis face à des situations impactantes. Ils sont à la recherche d'outils et de repères pour appréhender ces nouvelles réalités professionnelles avec plus de sérénité.

Pré-requis ?

Test de positionnement

Pour qui ?

Éducateur spécialisé, moniteur d'atelier, moniteur éducateur, assistante sociale, infirmière, médecin, psychologue, AMP, TISF, médiateur familial, aidant professionnel, aide à domicile, chef de service

Durée ?

2 jours (14h)

Tarif ?

1200€ net de taxe / jour

Méthodes évaluatives ?

Évaluations formatives types :



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Objectifs

- Comprendre les situations de violence et d'agressivité
- Apprendre à réagir à la survenance d'un fait d'agressivité ou de violence
- Connaître le cadre juridique pour mieux agir

Contenu

- De quelle violence parle-t-on ?
- Les éléments clés actuels des RBPP
- Les impacts dans l'organisation de l'établissement tant pour la victime que pour l'auteur
- Quelles procédures à mettre en oeuvre ?
- Quelle démarche pour la victime ?

Méthodes pédagogiques

Pédagogie interactive / Exercices de groupe / Apports théoriques / Études de cas / Références bibliographiques / Mise en situation

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- Définir et identifier les notions et les mécanismes de violence et d'agressivité
- Appréhender les différentes formes de violence et d'agressivité dans la vie institutionnelle
- Repérer des attitudes et des moyens justes dans sa posture professionnelle et dans l'organisation

Intéressé ? Contactez-nous au 09 83 51 99 38 !



AXE 2 : PILOTAGE & STRATÉGIE

LES FORMATIONS INTRA

Accompagner les parcours avec Serafin-Ph	p.32
La cartographie des risques inhérents aux publics accueillis	p.33
La Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité (DACQ)	p.34
Le nouveau dispositif d'évaluation externe : outils et méthodes	
- Focus sur les critères impératifs	p.35
Le projet d'établissement	p.36
Le projet de service de votre siège social	p.37
Le rapport d'activité : un outil de pilotage	p.38

ACCOMPAGNER LES PARCOURS AVEC SERAFIN-PH

En cohérence avec un ensemble de réformes structurantes, le projet Serafin-Ph introduit un changement de paradigme dans l'offre de service des établissements et services médico-sociaux imposant de passer d'un pilotage de l'offre par les structures à un pilotage par l'activité. Les conséquences de sa mise en oeuvre définitive interrogent et inquiètent les acteurs institutionnels.

Pré-requis ?

Test de positionnement

Pour qui ?

Direction générale, directeur, chef de service, administrateur associatif, professionnel du secteur

Durée ?

2 jours (14h)

Tarif ?

1200€ net de taxe / jour

Méthodes évaluatives ?

Évaluations formatives types :



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Objectifs

- Comprendre les sources, les enjeux et les perspectives de la réforme Serafin-Ph
- Appréhender la construction des nomenclatures des besoins et des prestations
- Se repérer dans les nomenclatures et en saisir les différences

Contenu

- Le projet Serafin-Ph dans sa dimension historique : des rapports Vachey/Jeannet, Piveteau et la mission Dessale au groupe de travail Serafin-Ph
- La démarche et le programme de travail
- Le choix de la CIF et le positionnement de l'OMS
- La construction des nomenclatures et leurs usages

Méthodes pédagogiques

Méthode pédagogique interactive / Théorie et PPT / Travaux de groupe / Documents techniques

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- Savoir utiliser les nomenclatures au regard des besoins des publics accompagnés
- Comprendre la construction du référentiel tarifaire et transmettre la méthode auprès de leurs collègues
- Savoir intégrer les leviers de la réforme dans l'approche managériale et la conduite du changement

LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES INHÉRENTS AUX PUBLICS ACCUEILLIS

La conduite d'une prise en charge bienveillante amène les établissements ou services à s'interroger sur la fragilité des publics accueillis. La cartographie des risques inhérents à ces publics prend alors toute sa place. Elle s'inscrit dans une posture de prévention, d'anticipation et elle a pour conséquence de clarifier les logiques d'intervention des acteurs de l'institution.

Pré-requis ?

Test de positionnement

Pour qui ?

Directeur d'établissement ou service, personnel soignant, chef de service, personnel éducatif

Durée ?

2 jours (14h)

Tarif ?

1200€ net de taxe / jour

Méthodes évaluatives ?

Évaluations formatives types :



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Objectifs

- Comprendre l'intérêt de la mise en oeuvre de la cartographie des risques
- Sécuriser la prise en charge des publics en identifiant les facteurs de risques
- Comprendre les causes et les impacts des risques dans le secteur social et médico-social

Contenu

- Rappel de la réglementation, des types de risques et leurs impacts au regard des publics accueillis, des professionnels et de l'organisation de l'établissement ou service
- Les modalités de traitement, les principes fondamentaux pour un management des risques
- La cartographie des risques et le suivi des actions dans le processus d'amélioration continue de la qualité

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et réglementaires / Travail sur modèles et exemples concrets / Pédagogie interactive basée sur des échanges entre le formateur et les bénéficiaires

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- Comprendre les **causes et les impacts des risques** en ESSMS
- Mettre en place des **choix d'action à conduire**
- **Animer une démarche d'élaboration** de ce document

LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ (DACQ)

Depuis la loi du 2 janvier 2002-2, la mise en oeuvre de la démarche d'amélioration continue de la qualité s'impose pour chaque établissement ou service. Sa mise en oeuvre nécessite des mesures, une méthodologie, qui s'inscrivent comme des orientations générales dans un établissement ou service.

Pré-requis ?

Test de positionnement

Pour qui ?

Responsable qualité, technicien de la qualité, directeur d'établissement ou service, chef de service, cadre de santé

Durée ?

2 jours (14h)

Tarif ?

1200€ net de taxe / jour

Méthodes évaluatives ?

Évaluations formatives types :



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Objectifs & contenus

- Comprendre les enjeux de la démarche qualité en établissement et service.
- Maîtriser les processus de gestion de projet et de démarche qualité.

Contenu

- Rappel du contexte législatif et réglementaire
- Les enjeux de la DACQ en ESSMS
- Les 4 étapes constitutives de la démarche qualité

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et juridiques / Démarche participative à partir des expériences des bénéficiaires / Pratiques d'action

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- Maîtriser les concepts de l'évaluation et de la démarche d'amélioration continue de la qualité
- Identifier et concevoir les outils et les étapes de la qualité
- Construire et mettre en place le plan d'amélioration continue de la qualité
- Intégrer cette dynamique dans le management de l'établissement et préparer l'évaluation externe

LE NOUVEAU DISPOSITIF D'ÉVALUATION : OUTILS ET MÉTHODES

FOCUS SUR LES CRITÈRES IMPÉRATIFS

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les évaluations externes ne peuvent plus être réalisées sous l'ancienne procédure. La HAS a publié un référentiel unique et un manuel d'évaluation, qui ont été adoptés le 8 mars 2022 par la commission en charge du social et médico-social (CSMS).

Le nouveau référentiel d'évaluation des ESSMS modifie puissamment la démarche et implémente un paradigme d'une autre dimension. Si le processus se dit encore évaluatif pour ne pas inquiéter, il arbore tous les oripeaux de la certification. Cette nouvelle démarche est d'une grande exigence et oblige à une rigueur méthodologique inédite.

Pré-requis ?

Mettre à disposition l'arrêt d'autorisation et les pièces techniques de l'établissement pour une analyse en amont

Pour qui ?

Équipe de direction

Durée ?

2 jours (14h) + 1 jour (7h)

Tarif ?

3000€ net de taxe
avec un livrable déroulant le plan d'action

Méthodes évaluatives ?

Évaluations formatives types :



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Objectifs & contenus

- Comprendre le contexte réglementaire et savoir identifier les enjeux du référentiel et des critères impératifs
- Maîtriser les clés de compréhension de la structure et de la méthodologie de l'évaluation
 - Présentation du référentiel : structuration des thématiques : Notion de critères, modalités de lecture horizontale et transverse. La recherche de preuves et présentation de la plateforme SYNAE.
- Comprendre et analyser ses propres pièces techniques pour définir les objectifs du plan d'action
 - La restitution de l'analyse des pièces techniques / Présentation et traduction des 18 critères impératifs et ses attendus
 - Mise en oeuvre des entretiens : à partir des preuves auprès des professionnels/ CVS/ des personnes accompagnées et ESSMS
- Construire son plan d'action pour répondre aux exigences des critères impératifs du référentiel
 - Intégration, échéancier des actions dans le plan d'amélioration / Produire des trames aux spécificités de son établissement
 - Mise en place d'organisation pour répondre aux exigences des critères impératifs

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- S'approprier le nouveau référentiel unique et les critères impératifs
- Construire un plan d'action pour répondre aux exigences du nouveau référentiel

Intéressé ? Contactez-nous au 09 83 51 99 38 !

L'article L-311-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles définit le projet d'établissement ou de service comme un des 7 outils garantissant le respect des droits des usagers. Document de pilotage stratégique, son élaboration constitue un enjeu de réflexion et de fédération des équipes autour des valeurs et principes d'actions partagés.

Pré-requis ?

Test de positionnement

Pour qui ?

Directeurs d'établissement, chefs de service

Durée ?

À construire avec le commanditaire

Tarif ?

1200€ net de taxe / jour

Méthodes évaluatives ?

Évaluations formatives types :



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Objectifs

- Identifier et organiser les étapes à l'élaboration du document
- Concevoir la mobilisation des équipes en repérant la dimension participative du document
- Construire un plan de travail sur une temporalité donnée

Contenu

- L'outil projet et sa place dans la roue de l'amélioration de la qualité
- Les modalités de formalisation du document
- Les obligations réglementaires
- La recommandation de l'ANESM/HAS sur le projet d'établissement
- Les sources nécessaires à l'élaboration du document
- Le plan du document
- Le travail intersession à réaliser

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, juridiques et méthodologiques, travaux collectifs, pédagogie interactive, travail intersession

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- Établir un projet d'établissement conforme à la réglementation
- Assurer l'opérationnalité du document
- Garantir la participation des équipes et produire un document sur-mesure

Intéressé ? Contactez-nous au 09 83 51 99 38 !

LE PROJET DE SERVICE DE VOTRE SIÈGE SOCIAL

Le siège social d'une association gestionnaire est souvent perçu par les établissements comme une source de contraintes, de coûts, de contrôle et de pouvoir. Au même titre que les projets d'établissement, formaliser l'offre de service du siège est une occasion de mobiliser les professionnels concernés dans une démarche participative, fédératrice et porteuse de sens.

Pré-requis ?

Test de positionnement

Pour qui ?

Directeurs d'établissement, cadres dirigeants, secrétaire, directeur administratif et financier, DRH, agent d'accueil, toute personne exerçant au siège social

Durée ?

2 jours (14h)

En option : + 1 jour (retour d'expérience et consolidation des acquis)

Tarif ?

1200€ net de taxe / jour

Méthodes évaluatives ?

Évaluations formatives types :



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Objectifs

- Formaliser un projet de service du siège qui positionne les établissements comme usagers ou bénéficiaires de ses prestations
- Positionner les missions du siège au-delà d'une simple fonction support
- Intégrer les indicateurs d'évaluation d'atteinte des objectifs dans le projet de service et se préparer au nouveau référentiel de l'évaluation externe

Contenu

- Les 7 champs de prestations du siège social
- Les éléments constitutifs du siège social à partir du projet associatif et de la cartographie des établissements ou services
- La démarche d'élaboration du document
- La constitution d'un comité de pilotage
- Identification des étapes et des objectifs, d'un rétroplanning
- Le plan du document
- Le travail intersession

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, juridiques et méthodologiques, travaux collectifs, pédagogie interactive, travail intersession

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- Clarifier les missions supports du siège social
- Élaborer les éléments constitutifs d'un projet de siège
- Produire un document adapté, en assurer son opérationnalité, sa communication interne, externe et son évaluation

Intéressé ? Contactez-nous au 09 83 51 99 38 !

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ : UN OUTIL DE PILOTAGE

Le rapport d'activité (Article R 314-50 du CASF) est le document obligatoire qui retrace l'activité de l'année écoulée de l'établissement ou service. Document de communication interne et externe, il donne à voir les tendances, les perspectives d'évolution de l'établissement et s'inscrit dans une logique d'anticipation.

Pré-requis ?

Test de positionnement

Pour qui ?

Direction d'établissement et chef de service

Durée ?

2 jours (14h)

Tarif ?

1200€ net de taxe / jour

Méthodes évaluatives ?

Évaluations formatives types :



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Objectifs

- Identifier la valeur ajoutée du rapport d'activité
- Concevoir un rapport d'activité comme un outil de pilotage, en interne, et de dialogue de gestion, en externe
- Intégrer le rapport d'activité dans la logique de la démarche d'amélioration continue de la qualité

Contenu

- Le cadre réglementaire et les objectifs du rapport d'activité, son articulation avec la démarche qualité
- Le contenu du document
- La méthodologie d'élaboration des indicateurs
- La présentation et le traitement des résultats
- La communication du document

Méthodes pédagogiques

Pédagogie interactive avec apports théoriques et méthodologiques / Séquences d'apprentissage sur documents / Échanges de pratiques

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- Appréhender le rapport d'activité comme un outil de pilotage et d'amélioration continue de la qualité
- Identifier les outils utiles à son élaboration, son évaluation et à sa diffusion

Intéressé ? Contactez-nous au 09 83 51 99 38 !

LES FORMATIONS INTRA

AXE 3 :

RÉFORME DE LA FORMATION & RESSOURCES HUMAINES

LES FORMATIONS INTRA

CPF, entretien professionnel, financement : quelle articulation ?

p.40

CPF, ENTRETIEN PROFESSIONNEL, FINANCEMENT : QUELLE ARTICULATION ?

La réforme 2018 relative à la liberté de choisir son avenir professionnel tout au long de sa vie, constitue un changement de paradigme pour toutes les parties-prenantes que sont : les directions, les services RH et bien sûr les salariés. Comprendre les articulations entre le CPF, l'entretien professionnel et la recherche de financement des formations est devenu un enjeu indispensable dans la gestion prévisionnel des emplois et des compétences.

Pré-requis ?

Test de positionnement

Pour qui ?

Directeur d'établissement, chef de service, RH, tout professionnel du secteur social et médicosocial

Durée ?

1 jour (7h)

Tarif ?

1200 € net de taxe / jour

Méthodes évaluatives ?

Évaluations formatives types :



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Objectifs

- Comprendre les grandes lignes de la loi du 5 septembre 2018 relative à la liberté de choisir son avenir professionnel
- Comprendre le fonctionnement et l'utilisation du CPF
- Identifier les points importants des entretiens professionnels pour en faire un outil de gestion RH

Contenu

- Les nouvelles dispositions du CPF à la rentrée 2020 et le cadre légal
- Les 4 dotations possibles des employeurs
- L'entretien professionnel et le bilan d'étape : quels délais et quel contenu ?
- Les différents abondements possibles

Méthodes pédagogiques

Pédagogie interactive / Exercices de groupe
Apports théoriques / Études de cas

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront capables de :

- S'approprier les outils de la réforme de la formation professionnelle et les nouveaux dispositifs
- Utiliser l'entretien professionnel comme un outil de management et d'accompagnement au développement des compétences des collaborateurs

Intéressé ? Contactez-nous au 09 83 51 99 38 !

POUR ALLER PLUS LOIN...

LES ACCOMPAGNEMENTS SUR-MESURE

Parmentier Bleu Social accompagne les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) pour répondre à leurs besoins face aux mutations et transformations du secteur médico-social découlant des nouveaux défis imposés par les politiques publiques et la crise sanitaire.

Nos solutions d'accompagnement prennent en compte les enjeux d'une gestion des ressources de plus en plus contraintes et les répercussions de la crise sanitaire sur le fonctionnement des organisations et leurs activités.

5 TYPES D'ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE

DÉDIÉS AUX INSTITUTIONS

STRATÉGIE

ASSOCIATIVE

Projet stratégique
Projet politique
Projet de siège

EXTERNALISATION DE

LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION

CONTINUE DE LA QUALITÉ

(DACQ)

Mono-structure ou multi-sites
3 ans
Logique de transfert
des compétences
& culture partagée

ÉLABORATION

OU RÉVISION DU

PROJET DE SERVICE

Diagnostic
Animation
Rédaction

GROUPE D'ANALYSE

DES PRATIQUES

PROFESSIONNELLES

(GAP)

Sur site
Approche centrée sur les
professionnels
et leurs situations terrain
Pédagogie inductive

ACCOMPAGNEMENT

À LA VALIDATION DES ACQUIS

PAR L'EXPÉRIENCE (VAE)

Séances collectives et individuelles
Diplômes de niveau 6 à 7
du secteur social et médico-social
Rédaction du livret 2
Préparation à l'oral

Notre méthode

- Un **cadre méthodologique** d'accompagnement transposable dans l'organisation
- Un **espace de réflexion technique et stratégique** pour agir
- Des **outils opérationnels** et dédiés construits par des professionnels du secteur

1. LE GROUPE D'ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE POUR LE SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL DÉDIÉ AUX PROFESSIONNELS DE TERRAIN ET AUX DIRECTEURS

Le contexte social se transforme et génère des manifestations de plus en plus complexes de la souffrance au travail ; les conditions de travail sont de plus en plus difficiles à soutenir dans le cadre d'une expansion permanente d'une gestion rationnelle et instrumentale des ressources humaines. Le GAPP sont des actions à visé formative. Il invite au reprérage et à la compréhension des difficultés quotidiennes. Il favorise le questionnement de ses interventions et ses positionnements, également ses représentations et ses ressentis en équipe de travail. Il s'agit d'un espace pour trouver ou retrouver l'étayage identitaire non trouvé ou perdu auprès de ses pairs.

Pré-requis ?

Test de positionnement

Pour qui ?

Salariés, agent. Professionnels de santé, travailleurs sociaux, personnels éducatifs. Il s'agit d'un groupe de professionnels, soit exerçant le même métier, soit pluridisciplinaire, pluriprofessionnel au sein d'un même établissement ou service.

Groupe constitué de 12 personnes maximum

Durée ?

1 séance de 2 heures mensuelle sur une année civile.

Tarif ?

400€ HT pour une séance de 2 heures

Lieu ?

sur site

Objectifs & contenus

- Savoir émettre des hypothèses de compréhension
- Faciliter l'émergence des problématiques
- Développer l'entre aide
- Savoir travailler dans et avec la multiréférentialité si possible dans ses deux dimensions, théorique et contextuelle
- Valoriser et développer les compétences

Un bilan de fin d'accompagnement avec les équipes et le chef de service

Approche pédagogique

- Une approche centrée sur les professionnels et leurs situations de terrain
- Une pédagogie inductive
- Une mise en œuvre d'un cadre d'intervention sécurisante
- Une analyse des situations professionnelles qui se base sur les apports de la psychologie sociale et de la systémie

À l'issue de l'accompagnement, les participants seront capables de :

- Développer la collaboration et renforcer la cohérence des pratiques
- Développer des stratégies collectives de réflexion sur les pratiques professionnelles
- Mutualiser les savoirs-faire et les savoir-être pour renforcer la posture éthique des professionnels.

Intéressé ? Contactez-nous au 09 83 51 99 38 !

2. ÉLABORATION / RÉVISION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE

Depuis la loi du 2 janvier 2002, le projet d'établissement ou de service est exigible dans toute structure sociale ou médico-sociale (article L 311-8 du CASF) : « Pour chaque établissement ou service social ou médico-social, il est élaboré un projet d'établissement ou de service, qui définit ses objectifs, notamment en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations, ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement... ».

Pré-requis ?

Test de positionnement

Pour qui ?

Cadres des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Durée ?

À définir (sur-mesure)

Tarif ?

1 000€ HT par journée sur site
750€ HT par journée hors site

Lieu ?

sur site

Objectifs & contenus

- Mettre en cohérence les différents projets et plans d'action (CPOM, Serafin PH...)
- Établir des objectifs d'amélioration et d'ajustements des prestations
- Rassembler toutes les parties prenantes autour d'un projet commun

Approche pédagogique

Un accompagnement basé sur :

- Un travail collaboratif et participatif
- Du sur-mesure en fonction des besoins et attentes
- Des outils opérationnels

À l'issue de l'accompagnement, les participants seront capables de :

- Placer le projet d'établissement ou de service comme un outil de pilotage
- Créer une anticipation stratégique et hiérarchisée des projets

3. ÉLABORATION / RÉVISION DU PROJET ASSOCIATIF PROJET STRATÉGIQUE – PROJET DE SIÈGE

Les mutations externes (économiques, sociales et réglementaires) et les besoins exprimés par les usagers et les familles impliquent une adaptation régulière des associations et des organismes gestionnaires. Le projet associatif, projet stratégique, projet de siège précisent les valeurs et engagements de l'association vis-à-vis des parties prenantes.

Pré-requis ?

Test de positionnement

Pour qui ?

Directeur / Directrice général(e),
président, administrateurs ESSMS /
professionnels / usagers

Durée ?

À définir (sur-mesure)

Tarif ?

1 000€ HT par journée sur site
750€ HT par journée hors site

Lieu ?

sur site

Objectifs & contenus

● À définir sur-mesure

- Définir le projet associatif dans une démarche articulée entre les positionnements politiques et le projet associatif en lien étroit avec le projet stratégique
- Décliner les axes opérationnels sous forme d'une feuille de route avec plan d'action

● Contenu

- Audit organisationnel et financier
- Rédaction du DUD associatif, chaîne de délégation
- Enquêtes auprès des partenaires
- Référentiel de gouvernance
- Projet de siège et projet stratégique
- Atelier de réflexion par thématique
- Construction du manuel de qualité associatif...

Approche pédagogique

Un accompagnement basé sur :

- Une co-constuction (sur-mesure)
- Une démarche participative
- Des espaces de réflexion technique et stratégique
- La construction d'outils dédiés

À l'issue de l'accompagnement, les participants seront capables de :

- S'inscrire dans une logique d'évolution avec des fondamentaux renforcés
- Renforcer le positionnement stratégique et l'ancrage territorial de l'association
- S'approprier une feuille de route à 5 ans

Intéressé ? Contactez-nous au 09 83 51 99 38 !

4. PRÉPARATION AUX DIPLÔMES (VAE)

DU SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL DÉDIÉ AUX PROFESSIONNELS DU TERRAIN

La Validation des acquis par l'expérience (VAE) permet l'obtention de tout ou partie d'une certification (diplôme, titre, ou certificat de qualification) à finalité professionnelle basée sur l'expérience, et inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Les diplômes préparés :

- CAFDES, CAFERIUS,
- Diplômes d'état d'assistant de service social, d'éducateurs de jeunes enfants, d'éducateur technique spécialisé

Pré-requis ?

Avoir obtenue la notification de recevabilité (Livret 1)

Pour qui ?

Les professionnels du champ social et médico-social souhaitant acquérir une meilleure reconnaissance professionnelle

Durée ?

Entre 9 et 12 mois à raison d'une séance de 2 heures mensuelle (soit 24h maximum)

Tarif ?

Financement sur le plan de développement des compétences de l'employeur / Financement individuel / Financement CPF

Lieu ?

à l'IRTS de Parmentier (Paris 10)

Objectifs & contenus

Objectifs :

- Savoir analyser ses compétences acquises au travers d'une expérience professionnelle,
- Rédaction du livret 2 : Formaliser à l'écrit ses compétences et apporter les preuves de leur maîtrise par des éléments factuels
- Préparation à l'oral

Contenus

- Entretiens personnalisés pour l'appropriation du livret et des référentiels
- Rédaction de compte-rendu d'expériences par un soutien et une analyse des situations de travail
- Recherche de témoignages et de preuves
- Analyse du référentiel de compétences du diplôme
- Training de communication pour préparation à l'entretien avec le jury

Approche pédagogique

- Une approche individualisée et collective centrée sur les professionnels et leurs situations de terrain
- Une pédagogie inductive permettant l'analyse et la formalisation des situations professionnelles
- Une méthode basée sur la psychologie sociale et la systémie

À l'issue de l'accompagnement, les candidats seront capables de :

- Rédiger le livret 2
- Passer l'entretien devant le Jury

Intéressé ? Contactez-nous au 09 83 51 99 38 !

5. EXTERNALISATION DE LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ

Depuis la création de la Loi 2002-2, une palette de dispositifs existe pour permettre une meilleure prise en compte des publics accueillis en établissement ou service. La circulaire du 21 octobre 2011 rappelle la nécessité d'en tracer les résultats dans le rapport d'activité annuel.

Aussi, en 2022 les orientations stratégiques portées par le nouveau dispositif d'évaluation externe des ESSMS imposent la mise en place d'une démarche d'amélioration continue. Au-delà de ces obligations, cet investissement représente aussi l'opportunité de générer des gains d'organisation, de valoriser la qualité du service rendu et de créer une culture de promotion et de recherche de l'excellence.

La mise en oeuvre de la démarche d'amélioration continue de la qualité du service rendu nécessite des mesures, une méthodologie, qui s'inscrivent comme des orientations générales dans un établissement ou service.

Pré-requis ?

Test de positionnement

Pour qui ?

Directeurs, Responsable qualité, cadres des établissements et services sociaux et médico-sociaux / Mono structure ou Multisites

Durée ?

Logique de transfert de 3 à 5 ans diminuant d'année en année

Tarif ?

1 000€ HT par journée sur site
750€ HT par journée hors site

Lieu ?

sur site

Objectifs & contenus

● Objectifs

- Comprendre les enjeux de la démarche qualité dans son établissement et/ou service
- Maîtriser les processus de gestion de projet et de démarche qualifiée

● Contenu

- Phase 1 : Organisation de la DACQ
 - Implication de la gouvernance
 - Recueil des besoins
- Phase 2 : Préparation au déploiement
 - État des lieux de la DACQ
- Phase 3 : Construction du dispositif
 - Formations aux fondamentaux de la DACQ
 - Co-construction des outils dédiés à la structure
- Phase 4 : Pilotage et suivi
 - Animation des groupes de travail (COPIL)

Approche pédagogique

Un accompagnement basé sur :

- Une co-construction (sur-mesure)
- Une démarche participative
- Des espaces de réflexion technique et stratégique
- La construction d'outils dédiés

À l'issue de l'accompagnement, les participants seront capables de :

- S'acculturer à la démarche qualité
- Mettre en place un plan d'amélioration et ses outils
- Mettre en place un management par la qualité

Intéressé ? Contactez-nous au 09 83 51 99 38 !

LE BULLETIN D'INSCRIPTION

NDA : 1175 437 4875

Délai d'accès à la formation ?

Idéalement 2 mois avant le début de la formation (possibilité de réduire ce délai sur demande)

ORGANISME / ASSOCIATION / ÉTABLISSEMENT

RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE: **SIRET :**

EMAIL:

PRÉNOM et NOM DU DIRECTEUR / DIRECTRICE :

ADRESSE DE FACTURATION (si différente) :

CONTACT FORMATION DE LA STRUCTURE (RH, Direction...) :

PRÉNOM et NOM : TÉLÉPHONE :

FONCTION : EMAIL :

AUTRE CONTACT (en cas de report, annulation, absence...)

BÉNÉFICIAIRE

PRÉNOM et NOM :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE PERSONNELLE :

TÉLÉPHONE : EMAIL :

FONCTION :

DIPLÔME OU NIVEAU :

TYPE DE CONTRAT : CDD CDI Autre / Précisez :

FORMATION

FORMATION CHOISIE :

DATE(S) DE LA SESSION (si définies) :

L'INSCRIPTION RÉSULTE DU :

Plan de développement des compétences

Financement personnel

CPF

Financement personnel



Valable uniquement pour la formation certifiée
« Adapter ses pratiques managériales aux travailleurs d'ESAT »

NOM DE L'OPCO (le cas échéant) :

À remplir uniquement pour la formation Réglementée

« Assistant de Soin en Gériatrie »

QUELS SONT VOS BESOINS ?

À QUELLES SITUATIONS PROBLÉMATIQUES ÊTES-VOUS CONFRONTÉES ?

.....
.....

CITEZ 3 OBJECTIFS QUE VOUS SOUHAITERIEZ AVOIR ATTEINTS À L'ISSUE DE LA FORMATION :

.....
.....
.....

Ce document doit être renseigné avec attention et nous être retourné accompagné d'une copie du diplôme (DEAS, DEAMP ou DEAES) pour valider l'inscription.

- J'accepte les conditions générales de vente (disponibles sur le site : www.parmontierbleusocial.com/cgv) ou en p.49
- J'accepte que les données ci-dessus soient numérisées et utilisées par Parmentier Bleu Social pour la gestion de la formation

Fait à : Le :

Signature du bénéficiaire

Signature du responsable

Cachet de l'établissement

Bulletin d'inscription à envoyer à Aurélie CARIANI :
a.cariani@parmentierbleusocial.com

Les inscriptions sont retenues et confirmées jusqu'à concurrence des places disponibles et du versement de 50% d'acompte.

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Suite à la commande d'une formation, le client accepte sans réserve les présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, en particulier ses conditions générales d'achat.

Article 1 : Inscription

Les demandes de formation peuvent être prises : par courrier / par téléphone / par mail.

Elles font l'objet d'une proposition pédagogique et commerciale. Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente et du contenu de formation décrit dans la proposition pédagogique et commerciale.

Article 2 : Convention de formation

Une convention de formation est établie avec l'employeur. Celle-ci lui sera adressée en deux exemplaires environ trois semaines avant le début de la formation (lorsque le lancement de cette dernière est assuré). Un exemplaire signé portant le cachet de l'entreprise doit impérativement être retourné à Parmentier Bleu Social avant le début de la formation. Refus de commande : en cas d'impayés sur des prestations précédentes, Parmentier Bleu Social pourra refuser toute nouvelle commande.

Article 3 : Convocation de stage

Formation inter : La convocation de stage sera envoyée environ trois semaines avant le début de la formation. Une convocation établie au nom du stagiaire est adressée à l'employeur. Cette convocation précise le lieu exact de déroulement de la formation ainsi que les heures de début et de fin. Elle comporte aussi le programme, les renseignements pratiques nécessaires, une liste d'hôtels sur demande, un plan d'accès et, pour certaines formations, un questionnaire (dans le cadre du DPC, qui permettra aux stagiaires d'effectuer un premier travail d'autoévaluation avant la formation ; dans certains cas, les réponses apportées donneront au formateur/trice la possibilité d'adapter au mieux son intervention).

Article 4 : Déroulement des formations

Dès le début des formations, les horaires journaliers sont fixés en commun avec chaque groupe, tout en respectant l'amplitude de 7 heures de formation/jour. Un support documentaire est remis à chaque stagiaire. Il constitue un recueil de documents illustrant l'intervention du formateur mais qui n'est pas le reflet exhaustif de son intervention. Sont également joints dans ce document le « Règlement intérieur de la formation » et une « Grille d'évaluation » qui permet à chaque stagiaire d'exprimer ses acquis et appréciations de la formation. Ces fiches sont remplies à l'issue de chaque formation et remises aux formateurs. Elles sont ensuite analysées par Parmentier Bleu Social, lui permettant ainsi d'améliorer en continue la qualité des formations de son catalogue. En conformité avec l'article D 6321-1 du Code du travail, ces grilles d'évaluation constituent le dispositif de suivi d'exécution du programme et d'appréciation des résultats.

IMPORTANT : À l'issue de chaque session de formation et sous réserve d'une présence de 80%, une attestation de fin de formation est remise à chaque stagiaire et qui sera envoyée à l'établissement employeur ou à l'OPCA selon demande. Pour les professionnels de santé concernés par le DPC, une attestation de suivi d'un programme de DPC pourra leur être délivrée à leur demande.

Article 5 : Évaluation

En fin de formation, une évaluation écrite et individuelle est réalisée par chaque stagiaire à partir de fiches adaptées (voir ci-dessus).

Article 6 : Restauration et hébergement

Formation intra : Nos prix ne comprennent pas les frais de restauration, l'hébergement, les frais de location de salle, les frais des déplacements des stagiaires. Les dépenses de l'intervenant sont également facturées en sus. En ce qui concerne les frais de mission de l'intervenant Parmentier Bleu Social, ils seront facturés sur la base suivante :

- Frais de transport (train 2ème classe ou avion-Classe éco) : au réel, sur justificatifs
- Les frais (hôtel, petit-déjeuner, repas du midi et du soir, petits déplacements) : au réel, sur justificatifs

Formation inter : Parmentier Bleu Social assure la restauration du midi (avec une facturation envoyée au client à la fin de la formation). Il ne se charge pas de l'hébergement. Les frais de restauration du soir, d'hébergement et de déplacement sont à la charge directe des établissements. Pour autant une liste d'hôtels sera envoyée sur demande, elle est établie sur une gamme de prix en fonction du barème de remboursement des OPCA, à l'exception de la région parisienne. Ces informations sont purement informatives ; chacun est libre de son choix à cet égard, de même qu'en matière de restauration.

Article 7 : Prix des formations et modalités de règlement

Le coût des formations est notifié sur la fiche programme du catalogue. Ce prix est net et sans TVA (exonéré). Il ne concerne que les coûts pédagogiques. En cas de paiement effectué par un OPCA ou tout autre organisme, il appartient à l'établissement de s'assurer de la bonne fin du règlement par celui-ci. Les factures émises par Parmentier Bleu Social seront réglées par le client à 30 jours à compter de la date d'émission par virement ou par chèque. Sauf dispositions particulières, les prestations de services sont fournies par Parmentier Bleu Social au client pour un prix stipulé sur la proposition de convention, signée par le client et acceptée par Parmentier Bleu Social.

Formation intra : Pour le démarrage de la prestation, le client s'engage à acquitter dès la signature de la convention, un premier règlement correspondant à 30 % du montant net. Le solde sera sollicité à l'issue de la prestation. Pour les formations dont la durée de réalisation est supérieure à 3 mois, un second acompte de 30% sera sollicité à mi-parcours, que le client s'engage à s'acquitter dans les délais prévus et le solde à l'issue de la prestation.

À défaut de règlement à la date d'échéance, Parmentier Bleu Social se réserve le droit de suspendre l'exécution des prestations. En application de l'article L. 441-6 du code de commerce, des pénalités de retard en vigueur sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture dans le cas où les sommes dues sont payées après cette date ; le taux d'intérêt légal retenu étant le taux en vigueur au jour de l'émission de la facture. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement sera exigée d'un montant de 40€.

Formation inter : Le règlement du coût de formation est à effectuer à hauteur de 50% d'acompte lors de l'inscription (le joindre au bulletin d'inscription). Le solde sera à effectuer dès la formation réalisée. En retour, Parmentier Bleu Social confirme l'inscription et fournit la facture mentionnant le règlement effectué. Tout paiement intervenant postérieurement à ces conditions générales de vente, ou aux conditions d'échéances contractuelles particulières éventuellement accordées et figurant sur la facture, pourra entraîner l'application de pénalités de retard calculées à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal ainsi que le paiement de l'indemnité pour frais de recouvrement prévue par l'article L441-6 du Code de commerce. Ces pénalités sont exigibles dès le lendemain de la date de règlement figurant sur la facture.

Article 8 : Résiliation pour juste motif

Parmentier Bleu Social est en droit de résilier la convention sans préavis, ni indemnité en cas de juste motif et dont la liste non exhaustive est la suivante :

- Retard de paiement de la part du client
- Défaut de paiement de la part du client
- Inexécution : la commande pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties en cas d'inexécution par l'autre partie de l'une quelconque de ses obligations déterminantes. Cette résiliation deviendra effective après une mise en demeure adressée à la partie défaillante et restée sans effet au terme d'un délai de 30 jours, sans préjudice de tout droit à action et indemnité.

Toute prestation entamée est réputée entièrement due à Parmentier Bleu Social, le client abandonnant irrémédiablement et sans recours possible toute prétention à faire valoir ses droits relatifs à une partie de ce mois suite à une résiliation du contrat.

Article 9 : Force majeure

Les cas de force majeure ont pour effet de suspendre les obligations contractuelles des deux parties. En cas de survenance d'un tel événement, les parties s'efforceront de bonne foi de prendre toutes les mesures raisonnablement possibles en vue de poursuivre l'exécution du contrat. Néanmoins, si les cas de force majeure ont une durée d'existence supérieure à 1 mois, la commande pourra être résiliée à l'initiative de l'une ou l'autre des parties, sans droit à indemnité compensatrice. Une telle résiliation, pour cas de force majeure, est effective 7 jours après l'envoi par l'une des deux parties d'une lettre recommandée avec accusé de réception à l'autre partie en précisant le motif.

Sont considérés comme cas de force majeure, outre ceux retenus par la jurisprudence, des cours et tribunaux français :

- Les grèves totales ou partielles, internes ou externes à l'entreprise, le lock-out,
- Les intempéries, le blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelques raisons que ce soit (tremblement de terre, incendie, tempête, inondation, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales ou légales, modification légales ou réglementaires de formes de commercialisation),
- Et tout autre cas indépendant de la volonté expresse des parties empêchant l'exécution normale des prestations.

Le client et Parmentier Bleu Social conviennent qu'aucune des deux parties ne sera tenue pour responsable vis-à-vis de l'autre de la non-exécution ou des retards dans l'exécution d'une obligation d'une partie vis-à-vis de l'autre liée au contrat suite à la survenance d'un cas de force majeure tel que précisé au point précédent. La survenance d'un cas de force majeure ne suspend pas les obligations d'une des parties vis-à-vis de l'autre.

Article 10 : Annulation / Remboursement

Formation intra : Toute annulation peut être faite par le client sans frais si celle-ci parvient à Parmentier Bleu Social par écrit (courrier, email) au moins 10 jours ouvrés avant le début du stage. Toute annulation reçue moins de 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, entraîne le versement de frais de désistement d'un montant égal à 50% du prix de la prestation. Une possibilité de report est offerte au Client dans les 6 mois dans ce cas le paiement déjà effectué constituera un avoir. Toute annulation intervenant dans les 5 jours ouvrés précédant la date du début de la formation entraînera le paiement d'une indemnité égale à 100 % du montant de la formation concernée.

Remplacement : lorsqu'un participant ne peut pas assister à une formation, il peut être remplacé par un autre collaborateur. Le nom et les coordonnées de celui-ci doivent être confirmés par écrit à Parmentier Bleu Social par le commanditaire préalablement à la session de formation. Parmentier Bleu Social se réserve le droit d'annuler une session de formation en cas de force majeure (voir article 8).

Formation Inter :

- 1) Parmentier Bleu Social se réserve la possibilité d'annuler tout stage (deux semaines avant la date prévue de mise en oeuvre) dont le nombre d'inscriptions et les annulations inopinées rendraient le groupe à un niveau incompatible avec une dynamique convenable. Les stagiaires inscrits et leurs établissements sont immédiatement informés avec le remboursement des règlements effectués ou reportés sur une nouvelle session.
- 2) En cas d'annulation de la formation à l'initiative de Parmentier Bleu Social, seule la partie réalisée de la formation sera facturée et les règlements excédentaires seront remboursés, à moins que la partie non réalisée du stage soit reportée à une date ultérieure en accord avec les établissements et les stagiaires concernés.
- 3) En cas d'absences partielles d'un stagiaire au cours d'un stage, seules les heures de présence à la formation seront facturées au titre de la formation continue. Nous nous réservons la possibilité de facturer à l'établissement employeur, à titre de dédit et hors formation professionnelle, conformément aux dispositions de l'article 1146 du Code civil, le montant des heures d'absence.
- 4) En cas d'annulation par le client moins d'un mois avant le début de la réalisation, l'organisme de formation facturera 40 % du montant prévu. Si cette annulation intervient moins d'une semaine avant le début de la réalisation, l'organisme de formation facturera 75 % du montant prévu, à titre de clause de dédit et conformément aux dispositions de l'article 1146 du Code civil.

Article 11 : Déductibilité des dépenses

Les actions de formation proposées par Parmentier Bleu Social entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue définies dans le livre IX du Code du Travail. Toutes sommes facturées à titre de dédommagement : dédit, abandon, absence, ne sont pas imputables sur le budget formation et ne pourront pas être prises en charge par un organisme financeur. La réalisation des prestations de Parmentier Bleu Social contribue aux dépenses déductibles du plan de formation. Il appartient au client de vérifier l'imputabilité de l'action de formation choisie.

Article 12 : Règles de prise en charge

En cas de prise en charge par un organisme payeur agréé, il appartient au client d'effectuer lui-même la demande de financement avant le début de la formation. L'accord doit être communiqué à Parmentier Bleu Social au moment de la confirmation, c'est-à-dire 3 (trois) semaines avant le démarrage de la formation. Si la prise en charge est partielle, la différence sera directement facturée au client. Dans le cas où Parmentier Bleu Social n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'organisme payeur, avant le premier jour de la formation, la créance est réputée exigible auprès du client. Si l'organisme payeur agréé ne prend finalement pas en charge la formation ou si celui-ci n'assure pas le règlement, pour quelque motif que ce soit, le client devra régler l'intégralité de la facture.

Article 13 : Programmes des formations

Parmentier Bleu Social se réserve la possibilité de modifier sans préavis le programme des formations en vue de leur amélioration.

Article 14 : Documentation

La documentation remise aux participants ne peut être reproduite pour diffusion ou communication au public, sans l'autorisation expresse de Parmentier Bleu Social.

Article 15 : Confidentialité

Le client et Parmentier Bleu Social s'engagent à conserver la confidentialité sur toutes les informations auxquelles ils pourraient avoir accès.

Article 16 : Communication

Le client autorise Parmentier Bleu Social à utiliser sa marque et son logo en tant que référence.

Article 17 : Contrôle de la formation professionnelle

Parmentier Bleu Social est immatriculée sous le numéro 11 75 43748 75 en tant qu'organisme de formation et SIRET 898061155 00013

Article 18 : Recours amiable ou judiciaire

Le présent contrat est régi par la loi française.

Si l'une des dispositions de ces conditions et/ou contrat devait se révéler contraire à la loi, celle-ci est considérée nulle et non avenue, les autres dispositions restant néanmoins valides. Dans ce cas, les parties s'accordent à rechercher un règlement le plus proche de leurs intérêts économiques.

À défaut de règlement amiable, les parties s'accordent pour soumettre leur différend au tribunal de commerce de Paris.

Article 19 : Protection des données à caractère personnel des bénéficiaires

Parmentier Bleu Social s'engage à traiter les données à caractère personnel dans le respect de la réglementation en vigueur, et notamment des dispositions issues du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016.

Constitue une donnée à caractère personnel toute information permettant l'identification des bénéficiaires ,et dont Parmentier Bleu Social assure un traitement en vue d'assurer la gestion administrative de la formation, ainsi que sa réalisation.

Les données personnelles des bénéficiaires sont utilisées dans le cadre strict de l'inscription, de l'exécution et du suivi de sa formation par Parmentier Bleu Social en charge du traitement. Ces données sont nécessaires à l'exécution de la formation en application de l'article L 6353-9 du Code du travail. Elles sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratif et financier applicables aux actions de formation. En application de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, le bénéficiaire bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement ainsi qu'un droit d'opposition et de portabilité de ses données si cela est applicable.

À ce titre, les personnes concernées pourront exercer leurs droits en adressant un courrier au service formation à l'adresse suivante : contact@parmentierbleusocial.com.

Le bénéficiaire bénéficie également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si nécessaire. En tant que responsable de traitement du fichier de son personnel, le Client s'engage à informer chaque bénéficiaire que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par Parmentier Bleu Social aux fins de réalisation et de suivi de la formation dans les conditions définies ci-avant.

Article 20 : Cession et sous-traitance

Parmentier Bleu Social pourra librement céder la totalité ou une partie de ses droits et obligations découlant d'une convention ou un contrat avec le Client à un tiers de son choix.

Parmentier Bleu Social se réserve la possibilité de faire appel à des sous-traitants pour l'exécution des formations, en qualité de maître d'œuvre pédagogique, étant entendu que dans tous les cas, Parmentier Bleu Social conserve la pleine et entière responsabilité des formations sous-traitées.

Parmentier Bleu Social s'engage à respecter l'ensemble des critères de qualité tels que définis à l'article R. 6316-1 du Code du travail et les indicateurs permettant l'appréciation de ces critères définis dans le référentiel national et ce, que les formations soient dispensées par lui-même et/ou sous-traitées à un partenaire pédagogique.



NOUS CONTACTER

09 83 51 99 38



Carole **PÉAN**

*Directrice en charge du développement
et de la stratégie associative*



Aurélie **CARIANI**

Responsable Formation



Léa **SANIOĞLU**

*Responsable des Évaluations externes,
Dacq et Vae*



9 boulevard de Denain - 75010 Paris

09 83 51 99 38



contact@parmentierbleusocial.com

www.parmetierbleusocial.com